



Contribution du Conseil de Développement :

Regard évaluatif sur la proposition
de programmation 2011/2013 du Contrat de pays

Cette synthèse a été rédigée à partir des contributions individuelles des membres du conseil de développement réunis en assemblée plénière le 14 mai 2012. Elle met ainsi en avant :

- les actions particulièrement innovantes et répondant à de nouveaux enjeux, dites « **remarquables** »
- les actions répondant à de forts besoins, dites « **nécessaires** »
- les actions insuffisamment développées, dites « **à renforcer** »
- les actions non engagées jusqu'alors, dites « **à étudier** »
- les actions pas suffisamment structurées, dites « **à approfondir** »

1. Les actions dites « remarquables » : santé et environnement

Les projets de « maison de santé » sont apparus comme les projets les plus prioritaires à mettre en œuvre. En effet, plus de 70 % des membres consultés ont classé ces projets dans leurs 3 premières priorités. Les maisons de santé sont ainsi perçues comme un appui dans un domaine nouveau, un moyen de réduire l'inégalité devant les soins. Elles représentent également une avancée innovante dans le rapprochement entre des intérêts privés et un intérêt public.

L'autre domaine d'action particulièrement valorisé par les membres consultés est le domaine de l'environnement, et plus particulièrement les projets de parcours d'interprétation environnemental, de résorption de friches industrielles, d'économies d'énergie dans les bâtiments publics et de « chaufferie collective au bois (tout en s'interrogeant sur l'opportunité de privilégier plutôt la méthanisation par rapport au bois). Tous ces projets ont été retenus comme prioritaires par plus de 50 % des membres consultés. Ils s'inscrivent ainsi systématiquement dans des démarches jugées particulièrement innovantes sur le territoire du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton, et répondent directement aux enjeux contemporains du développement durable.

2. Les actions dites « nécessaires » : économie, piscine et SCOT

Les projets relatifs à l'extension de zones d'activités économiques et d'actions collectives inter-entreprises ont été considérés comme des actions classiques mais néanmoins nécessaires. 30 % des membres consultés ont ainsi déclarés ce type de projets comme prioritaire. Bien qu'ils ne soient pas particulièrement porteurs d'innovation, ils demeurent néanmoins facteurs de création et de maintien d'emplois (préoccupation fortement attendue par la population).

Le projet relatif à la création de la piscine de St André de l'Eure (et à moyen terme le développement de la piscine de Verneuil-sur-Avre et l'agencement de la piscine de Breteuil-sur-Iton – programmation 2014/2016) est apparue également comme un projet dit « nécessaire ». Sans être innovant, il répondra à un manque jugé comme crucial (constat mise en évidence dans l'étude de schéma directeur des piscines du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton). 30 % des voix consultées se sont portées sur ces projets de piscine.

Dans une moindre mesure (25 % des voix consultées), la perspective de mise en place d'un SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) a été jugée également comme prioritaire.

3. Les actions dites « à renforcer » : jeunesse, culture et formation/insertion

Les projets liés à la culture et à la jeunesse sont assez nombreux, et l'ont été plus encore sur les programmations des périodes précédentes. Néanmoins, une majorité des membres consultés ont considéré qu'elles mériteraient d'être davantage soutenues.

Par exemple, il a été pointé que les évènements culturels ne sont pas suffisamment diversifiés, et tournés uniquement vers la musique. Il est alors suggéré d'accompagner d'autres évènements culturels dans les domaines de la Danse, du Théâtre ou encore de la Peinture. L'idée d'avoir une démarche de programmation culturelle à l'échelle du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton a été ainsi mise en avant afin de pouvoir enrichir et diversifier l'offre sur l'ensemble du territoire. De même, les projets liés à la jeunesse, bien que nombreuses initiatives ont déjà été mises en oeuvre, semblent encore nécessaires. Il a été constaté qu'une partie des jeunes ne fréquentent pas les équipements déjà réalisés, notamment les jeunes des communes rurales. Il est donc nécessaire de pouvoir rechercher une réponse allant dans ce sens.

Les projets liés à la formation et l'insertion sont quant à eux présents dans la programmation 2011/2013 et sur les périodes précédentes, mais de manière insuffisante. Un travail de fond sur la création de nouveaux projets en matière de formation et d'insertion a donc été jugé indispensable.

4. Les actions dites « à étudier » : aménagement des centre-bourgs, déplacements, accès des équipements aux handicapés et biodiversité

D'autres domaines d'activités ont été recensés comme des sujets importants sans pour autant avoir été inscrits dans la programmation 2011/2013. Il en est ainsi de l'aménagement des centre-bourgs (accès aux commerces et services), des déplacements (création d'aires de covoiturage, transport à la demande), accès des équipements aux handicapés et de la préservation de la biodiversité (usage de bonnes pratiques environnementales).

Il conviendrait donc qu'un état des lieux de la situation puisse être réalisé sur ces 4 sujets, et qu'un dialogue soit engagé avec les collectivités et autres acteurs concernés.

5. Les actions dites « à approfondir » : la valorisation de l'Abbaye St Nicolas de Verneuil-sur-Avre, la création de ludothèques et l'équipement sportif et tennistique de Breteuil-sur-Iton

Les membres du Conseil de Développement regrettent que des projets de valorisation de l'Abbaye de St Nicolas de Verneuil-sur-Avre n'aient pu être inscrits dans la programmation 2011/2013 et souhaitent que des solutions opérationnelles puissent être trouvées.

De la même façon, au regard du projet de de ludothèque de Breteuil-sur-Iton, il a été souligné l'intérêt de s'interroger sur la création d'un réseau d'équipements de ludothèque desservant l'ensemble de la population du Pays d'Avre, d'Eure et d'Iton (autres équipements, ludothèque itinérante,...)

Enfin, le projet de création d'un équipement sportif et tennistique à Breteuil-sur-Iton a été jugé comme perfectible. D'une part, la vocation principalement tennistique de l'équipement devrait être revue, et d'autre part le portage juridique par la Commune (et non par la Communauté de Communes) n'a pas semblé approprié.

Annexe - Liste des membres du Conseil de Développement associés aux travaux :

17 personnes, 13 organismes :

1. Groupement interprofessionnel du Pays d'Avre et d'Iton
2. Amicale des Commerçants et Artisans Bourthois
3. Chambre des métiers (3 personnes)
4. Lycée Porte de Normandie de Verneuil-sur-Avre
5. Lycée agricole de Chambray – Centre de Ressources et d'Éducation à l'Environnement
6. AMSE (Monuments et Sites) de Damville
7. AMSE (Monuments et Sites) de Verneuil sur Avre
8. ADMR (Aide à Domicile) de l'Eure
9. Maison des Jeunes et de la Culture de Verneuil-sur-Avre
10. St Ouen Animation
11. Ecole de Musique de Verneuil
12. Association de la Vallée d'Avre
13. Les Bombinas de St Nicolas d'Attez (3 personnes)